

Conseil Municipal du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 26

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal- Hervé Chenu - Azélie Chenu- Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard- Pascal Valentin - Amélie Viallet - Xavier Urbain

Excusés : Camille Dutilly (pouvoir à Anthony Destaing) - Marie Latapie (pouvoir à Hervé Chenu)

Absents : Charley Mingeon - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 15 décembre 2023

Date de publication : 09 janvier 2024

Délibération n°2023-137- Régie d'eau potable et assainissement : modification du prix de l'eau et de l'assainissement

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation en date du 23 Novembre 2023,

Madame le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs de vente de l'eau et de l'assainissement. Afin de faciliter la facturation, il est proposé d'arrondir ces tarifs comme suit à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Abonnement eau : 128.00 €
- Abonnement assainissement : 93.00 €
- Tarif de l'eau au m3 :
 - Tranche de 1 à 15000 m3 : 0.80 €
 - Tranche de 15001m3 et plus : 0.50 €
- Tarif de l'assainissement au m3 : 1.20 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la modification des tarifs de l'eau et de l'assainissement tels que présentés.

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing